



**U.S.T.T-B**

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**RECTORAT**

**Service des Affaires Juridiques et des Equivalences**

**Proclamation des résultats provisoires de l'élection du Doyen et du Vice-Doyen de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS)**

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 30 novembre à 10 heures 10 mn, dans la salle des Professeurs de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS), il a été procédé à l'élection du Doyen et du Vice-Doyen de ladite faculté, en exécution de la Décision N°2023-0407/USTTB-R/SG-SAJE, du 31 octobre 2023 portant convocation du collège électoral pour l'élection du Doyen et du Vice-Doyen de la FMOS.

Après la fermeture du bureau de vote à 15 heures, le bureau a procédé à la vérification et au décompte des bulletins. Ainsi, les résultats provisoires obtenus par les différentes listes de candidatures, se présentent comme suit :

1. Nombre de Postes à pourvoir : 02
2. Nombre d'électeurs inscrits : 92
3. Nombre de votants : 91
4. Nombre de bulletins nuls : 01
5. Nombre de voix obtenues par :
  - la première liste de candidatures : 46
  - la deuxième liste de candidatures : 45

**Répartition des voix par liste de candidatures**

N°	Titre de la liste	Nombre de voix
01	<b>1<sup>ère</sup> Liste de candidatures :</b> - Doyen : Pr Mariam SYLLA - Vice-Doyen : Pr Mamadou Lamine DIAKITE	46
02	<b>2<sup>ème</sup> Liste de candidatures :</b> - Doyen : Pr Bakarou KAMATE - Vice-Doyen : Pr Bakary Tientigui DEMBELE	45

Au regard des voix obtenues par chacune des listes de candidatures et conformément aux dispositions de l'Arrêté N°2014-0084/MESRS-SG du 22 janvier 2014, modifié, fixant les modalités d'élection des Doyens, des Vice-Doyens et Assesseurs des Facultés des Universités du Mali, **Professeurs Mariam SYLLA et Mamadou Lamine DIAKITE** sont déclarés provisoirement élus, respectivement en qualité de Doyen et de Vice-Doyen de la FMOS.

Le président du Bureau de vote a donné une lecture, à haute voix, des résultats provisoires devant les représentants des deux listes. Les résultats du scrutin ont été proclamés et affichés devant le bureau de vote.

**Observations et réclamations :**

Les opérations se sont déroulées dans le calme et la sérénité. Aucune action de nature à entamer la crédibilité de cette élection n'a été constatée.


Fait à Bamako, le 30 novembre 2023

**Les membres du bureau de vote :**

**Prénoms et Nom Signature**

1. M. Modibo SYLLA, Président.....

2. Pr Drissa TRAORE, 1<sup>er</sup> Assesseur.....

3. Pr Mohamed B. KEITA, 2<sup>ème</sup> Assesseur.....

4. M. Seydou COULIBALY, Rapporteur.....

**Les membres de la Commission de Supervision :**

Pr Mahamadou DIAKITE, Président.....

M. Adama BERTHE, Vice-président.....

M. Mahamoudou KONE, membre.....